28me Année N° 347 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Jeudi 13 Décembre 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoire (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 12 DÉCEMBRE 1883

LE BUDGET

La discussion du budget durera toute la semaine à la Chambre.

Le dépôt du projet adopté par le Palais-Bourbon ne pourra s'effectuer que lundi prochain 17 décembre.

Du 17 décembre à la fin de l'année, date à laquelle le budget doit être voté tout entier, il reste treize jours.

De ces treize jours, il faut retrancher, la fête de Noël et deux dimanches, jours où les Chambres ne siègent jamais.

Il reste donc au Sénat dix jours pour examiner un projet de loi qui porte sur plus de trois milliards de dépenses et autant de recettes, pour résoudre la question capitale du déficit.

Un négociant qui fait deux millions d'affaires par an, met quinze jours à dresser son inventaire.

La France dont les affaires se chiffrent en recettes et en dépenses par la somme exorbitante de six milliards trois cents millions, met dix jours à faire ce même inventaire.

Faut-il s'étonner que le déficit soit entré dans notre budget, et que, chaque année, nous l'y retrouvions plus puissant.

Comment en serait-il autrement ?

Est-il possible de préparer le budget, d'en examiner tous les chapitres, d'en contrôler toutes les dépenses ; d'en étudier les vices nombreux pour y apporter un remède ; de nommer des rapporteurs de rédiger des rapports particuliers et un rapport général ; de donner lecture de tous ces rapports devant la Commission, de les amender conformément à ses désirs, de les déposer sur le bureau du Sénat ; de les lire, de les faire imprimer et distribuer, de permettre à chaque membre de la Chambre-Haute de les étudier, enfin de les discuter et de voter sur leurs conclusions ; est-il matériellement possible d'accomplir tout cela en dix jours ?

Non, mille fois non !

Eh bien ! on ne fait pas autre chose depuis plusieurs années.

Depuis plusieurs années nous voyons la Chambre envoyer au Sénat le budget dans la dernière quinzaine de décembre afin de rendre illusoire le droit de contrôle de ce dernier.

Le Sénat proteste, on lui promet que l'année suivante ne ressemblera pas à l'année actuelle, promesse qu'on ne tient pas; et le Sénat se laisse faire encore !

Et le déficit monte toujours, et le Sénat vote toutes les lois spoliatrices, celles qui atteignent les catholiques, celles qui enflent comme une peau de bouc le compte passif de l'instruction publique ; il vote tout cela, sous le mensonger prétexte que, s'il modifiait le budget, la Chambre n'aurait plus le temps d'apprécier les modifications adoptées, et qu'on serait forcé de recourir aux douzième provisoires.

En agissant ainsi, le Sénat trahit ses devoirs, il donne raison — en fait, sinon en droit — à ceux qui soutiennent qu'il n'a aucune compétence financière, et que la Chambre, issue du suffrage universel, a seule le droit d'approuver des dépenses, de voter des recettes.

Il y a longtemps que le Luxembourg aurait dû répondre au Palais-Bourbon ; « Nous examinerons le budget à notre aise, nous prendrons notre temps pour faire la lumière dans ce chaos de chiffres auxquels vous ne comprenez rien. Si le budget nous arrive en retard, nous voterons des douzièmes provisoires. »

Afin de dégager sa responsabilité à l'égard du Pays, le Sénat aurait le devoir de déclarer publiquement que le seul coupable de ce surcroît de désordre est la Chambre qui perd en discussions stériles un temps qu'elle doit tout entier aux intérêts de la chose publique.

Et lorsque la Chambre sentirait en face d'elle un Sénat résolu à lutter pour la chose publique, elle plierait certainement.

Tout le monde gagnerait à cette résistance, les contribuables plus que tout le monde.

Mais il ne faut pas nous faire la plus petite illusion : un tel effort est bien au-dessus des forces des invalides qui peuplent les salles désertes du Luxembourg.

Ils sont tout au plus capables de faire retentir les échos de la salle des séances de leurs gémissements, timides comme un vagissement de moribond ; mais, en aucun cas, ils n'auront la voix forte, brève, impérieuse du commandement.

Jamais ils ne se placeront en face de la Chambre ; et, les lois constitutionnelles à la main, ils ne répondront à ces empiètements quotidiens par un énergique : *Huc usque licet.*

Ces gens-là sont nés pour la servitude si les députés et la France les méprisent, c'est leur faute et rien que leur faute.

Si les peuples n'ont que le gouvernement qu'ils méritent, les assemblées politiques n'ont que la considération qu'elles savent s'attirer.

Et le Sénat n'en mérite plus aucune.

Pierre Salvat.

L'ÉTAT ET LES DÉPENSES
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Maire du Havre écrit au *Rappel* que le retrait du concours de l'Etat dans les dépenses de l'instruction primaire serait « pour cent-vingt cinq villes de France, *la création du déficit*, avant même le commencement de l'exercice pour lequel leurs budgets sont arrêtés. »

A sa lettre est joint le procès-verbal de la délibération du conseil municipal du Havre en date du 5 décembre. Le budget de la ville du Havre se solde actuellement par un excédent de 5,000 fr.; les charges nouvelles imposées à la ville montant à 180,000 francs, c'est un déficit de 175,000 francs auquel il faudrait faire face si la proposition de M. Philippoteaux n'était pas suivie d'effet.

LA POLITIQUE DE M. DE BISMARCK

C'est triste à dire, mais pendant que l'opinion publique n'a qu'à choisir entre les sujets d'inquiétude que ne cesse de lui fournir l'impéritie de nos gouvernants, la politique de M. de Bismarck continue à nous créer en Europe la situation la plus pénible et la plus humiliante. Le voyage du prince impérial d'Allemagne en Espagne met en relief le double jeu que M. de Bismarck joue depuis quelque temps des deux côtés des Pyrénées. Ce n'est plus, comme il l'a fait, pour cimenter l'alliance austro-allemande et y rattacher l'Italie, par l'hypothèse d'une guerre soit contre la Russie, soit contre la France, qu'il cherche à gagner l'Espagne et ses vues; c'est par la nécessité de former une ligue monarchique et conservatrice contre la révolution universelle dont le foyer, d'après lui, est à Paris.

Et cependant il est indéniable que le grand chancelier allemand a tout fait pour consolider en France ce gouvernement républicain dont il se sert comme d'un épouvantail pour solidariser les dynasties européennes. Il a encouragé et secondé M. Thiers, lorsque celui-ci entreprit de faire accepter par l'Assemblée nationale et par le pays le régime républicain. Il a été ouvertement hostile à l'entreprise du 16 Mai, la disgrâce de M. d'Arnim vint bien moins de ses sympathies catholiques, qui contrariaient à Berlin la campagne du Kulturkampf, que de celles qu'il a affichées pour le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon. M. de Bismarck a ensuite fait tout ce qu'il a pu, sous prétexte de nous être utile, pour nous pousser et nous aider dans notre expédition en Tunisie.

Aujourd'hui encore, dans notre affaire du Tonkin, comme le fait remarquer la *Liberté*, on peut dire qu'il nous témoigne plus de bienveillance que de mauvais vouloir. Tous nos ambassadeurs à Berlin ont attesté tour à tour les sentiments ou du moins les protestations du chancelier en faveur de la République française, et, dans plus d'une occasion, nos hommes d'Etat ont cru sincèrement à son entière bonne foi.

Il y a dans cette contradiction apparente un problème que le sphinx de Varzin pose aux gouvernements et aux peuples. Il semble que l'existence d'une république accumulant fautes sur fautes lui paraît nécessaire pour voiler l'intérêt exclusif de l'Allemagne sous le masque de l'intérêt collectif des dynasties. Toute cette stratégie, établie sur des intrigues compliquées, pourrait être détruite par le premier incident, si ce n'est par l'habileté la plus élémentaire d'un gouvernement clairvoyant. Mais les hommes au pouvoir en France apparaissent avec une telle médiocrité et une telle inconsistance, que notre grand adversaire met pour les jouer une sorte de fantaisie téméraire dans ses combinaisons.

La situation des partis en Belgique

L'année 1884 sera pour la Belgique une année de crise électorale presque sans exemple depuis longtemps. Outre les élections législatives biennales prescrites par la Constitution, les conseils provinciaux et communaux seront dissous par suite de la nouvelle loi qui admet à l'électorat pour ces conseils toute une série de classes de capacitaires indépendamment de toute condition de cens.

Il n'est pas sans intérêt, au moment où va s'ouvrir la lutte, de jeter un coup d'œil rapide sur les forces en présence, sur leur discipline respective, sur le but qu'elles se proposent et l'esprit qui les anime.

Depuis un demi siècle, deux grands partis se disputent le pouvoir en Belgique avec des alternatives à peu près égales de succès et de revers : l'un, le parti soi-disant libéral qui n'a de libéral que le nom et qui, tronquant audacieusement l'esprit de la constitution, érige en moyen de gouvernement l'arbitraire et la tyrannie bureaucratique; l'autre, le parti catholique, qui, en général, s'attache à maintenir intactes les libertés conquises en 1830 et garanties par le pacte fondamental.

Guerre au cléricalisme ! tel est le programme du gouvernement qui, depuis bientôt six ans préside aux destinées du pays, c'est le terrain où toutes les haines antireligieuses peuvent se rencontrer, c'est le cri de ralliement de toute cette bourgeoisie prud'hommesque et voltairienne qui tient le haut du pavé. Aucune mesure, quelque mesquine qu'elle soit, aucune tracasserie, quelque malhonnête qu'elle paraisse, n'est dédaignée par le gouvernement à l'égard des catholiques: annulations iniques d'élections conservatrices, rognures au budget des cultes, annulation et fondations, donations et testaments faits au profit des Églises et leur attribution à l'État, violation de l'autonomie des communes, etc, c'est là tout un système de vexations et d'oppressions qu'un journaliste en bonne humeur a qualifié : « l'art d'embêter les curés ! »

Mais au sein du parti libéral, il existe une petite faction remuante, tapageuse, brouillonne qui, il est vrai, est encore peu nombreuse au Parlement, mais dont la force consiste en ce qu'elle se sent soutenue dans l'opinion publique par des bataillons tous les jours grossissants. Les membres de cette petite Eglise n'admettent pas que le parti libéral se contente de la question cléricale ; quelques-uns même la dédaignent (ce sont les courageux et les honnêtes) et ils réclament hardiment, surtout bruyamment, des réformes politiques et sociales, Révision de l'art. 49 de la Constitution qui exige le sens comme base de l'électorat, suffrage universel à courte échéance, instruction obligatoire, etc. C'est le programme de la « Jeune gauche » au Parlement.

Le ministère aux abois essaie vainement d'entraver la course du torrent qui l'emporte. Jadis M. Frère-Orban, le « deus ex machina » de la majorité ministérielle, se croyant invincible, se drapait dans son arrogance et refusait de faire la moindre concession. A toutes les injonctions radicales, il répondait par un invariable et hautain : Jamais! Mais depuis, les temps sont changés ! Aujourd'hui que le vaisseau ministériel fait eau de toutes parts, plus rien ne coûte pour l'empêcher de couler à fond.

Il y a un an, M. Frère jurait qu'il ne céderait pas une pierre de la forteresse censitaire qui le protégeait; aujourd'hui il y a fait une brèche considérable en y adjoignant les capacités au cens pour les élections provinciales et communales; c'est que les impôts étaient menacés et avec eux l'existence du cabinet et l'on espérait ainsi acheter les votes des radicaux.

Il y a trois ans, à peine, M. Frère était l'adversaire aussi ardent que résolu de ce qu'il appelait « la schlague » en matière d'enseignement, aujourd'hui, pour faire sa cour aux avancés il dépose lui-même un projet de loi sur l'instruction obligatoire.

Nouveau Juif-Errant, M. Frère voudrait s'arrêter dans cette course rapide, il résiste, regimbe, rage mais les radicaux lui crient... marche ! et, craignant de les voir s'allier à la Droite pour le précipiter du pinacle gouvernemental, il ne recule devant aucune palinodie. S'il espère apaiser de la sorte l'Ogre radical qu'il se détrompe ! Il pourra bien retarder de quelques mois l'heure de sa chute mais il finira par tomber et disparaître sans honneur mais au soulagement universel.

Cette situation crée au sein du parti libéral une lutte vive et souvent acrimonieuse entre doctrinaires et progressistes, entre ceux qui jouissent et profitent du *statu quo* et ceux qui voudraient les pousser plus avant dans la voie des réformes radicales. Mais (et c'est ce que je ne puis m'empêcher d'admirer dans leur discipline), du moment que la situation du parti devient dangereuse, une vigie attentive signale au loin le succès possible des cléricaux et fait un grand appel à l'union de tous contre la tyrannie sacerdotale, contre les partisans et la main-morte, et autres clichés du même genre. Aussitôt les avancés rentrent dans les rangs, les retardataires pressent un peu le pas et tous, oubliant leurs discordes et leurs rancunes de la veille, reforment leurs lignes pour combattre et vaincre l'ennemi commun.

Tel est ce parti qui se dit libéral, et qui, depuis six ans opprime odieusement les catholiques. Profondément divisé, mais sachant à l'heure opportune faire l'union, il a pu résister deux fois déjà aux assauts que lui a livrés en 1880 et en 1882 le parti catholique.

Celui-ci, après sa déroute de juin 1878 avait enfin ouvert les yeux ; il comprit alors, mais trop tard, où l'avait mené sa politique d'insouciance et de mollesse. Le gouvernement nouveau, enflé de sa victoire, ne connut plus de retenue et attaqua l'Eglise dans ce qui lui est le plus à cœur, l'éducation de la jeunesse ; la triste loi de malheur vit le jour le 1er juillet 1879. Aussitôt un souffle d'énergie qu'on ne lui avait jamais connu secoua le parti catholique, encore mal remis de sa défaite. Le gouvernement voulait la guerre, on l'accepta franchement, sans phrases mais aussi sans peur. Des milliers d'écoles surgirent comme par miracle sur toute la surface du pays. La charité privée fit des prodiges et donna le plus sanglant démenti au « pitoyable avortement » dédaigneusement prédit par M. Frère. Cette lutte pour sauver l'âme des petits enfants du peuple restera peut-être la plus belle et la plus glorieuse lutte que les catholiques belges ont soutenue depuis 1830.

Sur ce terrain exclusivement religieux, tout le monde se rencontrait, plus de déchirements, plus de divisions intestines. Hélas ! cette bonne entente devait être éphémère. Une question politique est venue semer de nouveau la zizanie au camp catholique. Un jour, un petit journal de province, en prévision des élections de 1884 proclama qu'il fallait aux catholiques un programme pour représenter devant les électeurs. Parmi les journaux de droite, les uns voulaient le programme, d'autres, et surtout le *Journal de Bruxelles*, qui passe pour être l'organe de la droite parlementaire, n'en voulaient à aucun prix : « Pas de programme, disaient-ils, d'abord vaincre, puis l'on verra ! » La discussion ne tarda pas à s'envenimer, les gros mots se mirent à pleuvoir et l'on put assister au triste et écœurant spectacle de journalistes catholiques s'entredéchirant à belles dents et se renvoyant les insinuations les plus outrageantes ; tout cela sous l'œil réjoui de leurs adversaires.

Et cependant quoi de plus simple ! Un programme n'est-il pas chose essentielle et indispensable pour remporter la victoire ? N'a-t-on pas le droit de savoir pourquoi l'on s'expose dans la lutte ? Se figure-t-on une armée marchant au combat sans drapeau ? Oui, il faut un programme ; mais il faut le faire avec prudence et circonspection, éviter les questions irritantes qui pourraient diviser; il faut le faire clair, net, concis et précis. Ce programme doit contenir à grands traits la politique que les catholiques belges entendent voir suivre par leurs mandataires. Ils doivent dire une bonne fois à leurs députés qu'ils sont élus pour agir et non pour vivoter sur la banane parlementaire. Une fois pour toutes, ils doivent faire entendre qu'ils sont décidés à ne plus se laisser forcer la main ni par la pression d'en haut ni par celle d'en bas, ni par le roi ni par l'émeute. Cette proclamation est nécessaire, indispensable si l'on veut remporter la victoire.

Telle est donc la situation ; comme les libéraux, les catholiques sont divisés, comme eux, pourront-ils au moment de la lutte faire l'union ? Espérons-le, espérons qu'ils seront sages au moins une fois, qu'ils profiteront des leçons du passé et qu'ils parviendront à se convaincre que la victoire est au parti le plus étroitement uni et le mieux discipliné.

Qu'ils fassent donc taire leurs animosités personnelles et qu'ils serrent les rangs pour défendre avec courage et succès la religion, la liberté et l'honneur du pays.

E. C.

REVUE DE LA PRESSE

Nous avons donné hier l'appréciation des journaux du matin sur le vote des crédits du Tonkin et de l'ordre du jour Paul Bert.

Voici maintenant celle des journaux du soir :

JOURNAUX DE GAUCHE

Le *Télégraphe* :

« Doit-on regretter que, pour alléger sa responsabilité, la Chambre n'ait pas accompagné son vote de quelques restrictions, de quelques réserves sur le passé, en particulier sur les fautes qui ont été mises en lumière par tous les orateurs, y compris M. Léon Renault lui-même ? Peut-être ; mais il ne convient pas d'être plus royaliste que le roi. Quelles que soient les responsabilités et quel qu'en soit le partage, le résultat est toujours le même : c'est toujours, en fin de compte, le pays qui payera les frais. »

Le Temps :

« Toute autre solution eût été désastreuse pour nos intérêts dans l'extrême Orient ; la Chambre a fait passer le souci patriotique avant tous les sentiments par lesquels l'opposition a essayé de l'émouvoir. »

La *Liberté* :

« La crise ministérielle, imprudemment provoquée par l'opposition, a été ainsi écartée, et le gouvernement entrouve, dans le vote de la Chambre, toute la force qui lui est nécessaire, soit pour négocier, soit pour combattre.

» La logique et la raison d'Etat voulaient qu'il en fût ainsi. La majorité a fait preuve de sens politique. »

La *France* :

« Le ministère l'emporte.

» Mais qui donc est vaincu ?

» Est-ce l'opposition ?

» Il n'est pas un de ses reproches, pas une de ses prévisions qui ne se trouvent justifiés ou par les aveux du cabinet, ou par le langage de ses rares défenseurs.

» N'est-ce pas plutôt la majorité dont le gouvernement triomphe? N'est-ce pas elle qui, malgré des répugnances manifestes, après bien des hésitations et des craintes, vient de se livrer dans une capitulation colorée de je ne sais quel patriotisme mal compris »

JOURNAUX DE DROITE

Le *Français* :

C'est la politique d'aventure qui triomphe avec le vote d'hier. Voilà M. Jules Ferry plus libre que jamais, et il peut aller désormais jusqu'où il lui plaira, grâce au blanc seing qu'il vient d'obtenir. »

La *Patrie* :

« Bien que M. Jules Ferry ait déclaré que le vote dont il profite soit le plus grand honneur que puisse recevoir un gouvernement, les considérants qui l'ont précédé et accompagné sont de ceux qui déconsidèrent un gouvernement. »

La *Gazette de France* :

» On peut juger aujourd'hui, en connaissance de cause, de ce que vaut le régime de la démocratie. Tout est livré, dans ce système, aux caprices, aux passions, aux appétits, à l'arbitraire d'une majorité usée, sans autorité morale, sans considération ; les intérêts, la sécurité, l'avenir du pays sont à la merci d'un vote émis, on a vu hier dans quelles conditions, et désavoué intérieurement par ceux qui le rendent et qui n'obéissent, en agissant ainsi, qu'à des considérations d'intérêt de parti ou d'intérêt personnel. »

Le *Monde* :

« Dégageant la question des obscurités dont elle a été systématiquement enveloppée et qui expliquent comment nos amis ont pu hésiter et se diviser lors du premier scrutin, nous aurions désiré que la Droite votât les crédits à l'unanimité, et qu'ensuite elle proposât un blâme énergique à l'adresse du gouvernement. »

L'*Univers* :

« La victoire est demeurée à M. Jules Ferry. Cette victoire, nous l'avions prévue ; elle était d'ailleurs facile à prévoir et il faut, de plus, reconnaître qu'elle est nette et décisive. La majorité qui au moment du vote, s'est groupée autour du ministère, est une majorité réduite, il est vrai, mais c'est encore une majorité imposante, et c'est maintenant une majorité compacte. »

Le *Pays* :

« M. Jules Ferry descend la pente, et il la descend rapidement.

» Qu'il lui manque encore une pierre sous les pieds, qu'un des buissons auxquels il s'accroche vienne à manquer dans sa main, et il roule au fond.

» On le conserve parce qu'on en a pas d'autre pour le moment, parce que personne ne veut se charger d'un pareil tardeau.

» Et voilà tout.

» Nous avions, il y a un mois et demi, le ministère de la confiance.

» Depuis hier ce n'est plus qu'un cabinet de tolérance. »

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LE PRODUIT DES IMPOTS

Le *Journal officiel* publie les différents relevés concernant le produit des contributions directes et des impôts indirects pendant les onze premiers mois de la présente année.

On constate pour le mois de novembre, une nouvelle diminution sensible dans le produit des impôts indirects.

De 40 millions 813,000 francs, déficit constaté à la fin d'octobre, la différence des recettes réalisées par rapport aux évaluations budgétaires, s'est élevée, fin novembre, à 55 millions 110,000 francs.

Le mois de novembre, à lui seul est donc venu accroître de plus de 5 millions 250,000 francs le déficit antérieur.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÈNEMENTS DU TONKIN

D'après de récentes nouvelles de Chine, *le septième prince*, père de l'empereur actuel, vient, en vertu d'un décret impérial, de prendre en mains la haute direction des affaires du Tonkin.

Cette décision dessaisit, en fait, de la conduite de ces affaires, le vice-roi Li-Hong-Chang et le prince Kong, président du Tsong-Li-Yamen, et ne laisse plus que voix consultative à ces deux personnages, qui inclinaient à résoudre pacifiquement les difficultés pendantes.

Le septième prince, par contre, s'est toujours placé à la tête du parti rétrograde le plus accentué. Son hostilité systématique contre les étrangers a fait de lui le chef des hauts mandarins qui poursuivent la revanche de 1860 et l'anéantissement des traités de Tien-Tsin.

On redoute que l'influence prépondérante qu'il exercera dorénavant ait malheureusement pour effet de préparer une résistance à outrance contre notre établissement au Tonkin.

Les opérations

Paris, 11 décembre.

On lit dans le *Temps* :

« Le ministre de la marine a reçu une dépêche de l'amiral Courbet à la date du 2 décembre, dans laquelle l'amiral disait qu'il attendait les renforts apportés par la *Corrèze* pour agir.

» Ces renforts sont arrivés, on le sait, le 29, dans la baie d'Allong, et, en tenant compte des délais de transport jusqu'à Hanoï, on voit qu'on arrive juste à la date du 2 décembre et que les opérations n'ont pu commencer que postérieurement à cette date.

» On suppose que l'action est actuellement engagée, sinon terminée. Les renseignements ne sont attendus que dans six à sept jours. »

INTERIEUR

Déclaration de la droite

Voici le texte officiel de la déclaration faite au nom de la droite par M. de la Rochefoucauld :

« Messieurs, de la discussion que nous venons d'entendre, comme du rapport de la Commission, il ressort d'une manière évidente que le gouvernement a mené l'entreprise du Tonkin avec une légèreté et une incapacité qui dépassent les limites du possible.

» Je ne veux pas rentrer dans la discussion; je ne veux pas demander encore une fois à M. le ministre des affaires étrangères quel est le but réel de cette entreprise. Mais il est certain qu'on a couru une aventure en dissimulant toujours la vérité à la Chambre. Il est certain que cette expédition a été menée de la manière la plus imprudente, sans suite, sans direction, sans but déterminé, et que lorsqu'on s'est trouvé embarrassé dans une entreprise militaire, on a envoyé, pour trancher les difficultés, un médecin avec des pouvoirs très-étendus.

» Il est certain que ce docteur, peu fait pour inspirer confiance à des soldats, n'a pas trouvé le remède nécessaire à la situation, et vous l'avez reconnu vous-même, puisque vous l'avez rappelé.

» Vous ne pouvez pas dire, monsieur le président du Conseil, que vous n'avez pas été prévenu, car vos ministres plénipotentiaires, vos généraux, vos amiraux vous ont averti de tout ce qui se passe aujourd'hui.

» La responsabilité du sang versé, des dépenses engagées, des conséquences futures retombe donc entièrement sur vous, monsieur le président du Conseil. — Aujourd'hui, chacun décline la responsabilité des faits. Avant-hier encore, l'honorable ministre de la guerre, dans un langage à peine dissimulé, a décliné la sienne.

» Mais cette responsabilité existe, et c'est à vous qu'elle appartient ou il faut supprimer le Parlement.

» Nous devons, nous, examiner la situation difficile qui nous est faite, et nous voulons que notre vote soit parfaitement clair. Nous vous blâmons, nous vous trouvons inexcusable et ne vous croyons pas capable de bien terminer une entreprise si mal commencée. Nous sommes donc à regret obligés de refuser les crédits, malgré notre sollicitude pour ces braves soldats, toujours prêts à verser leur sang pour la patrie avec un dévouement sans bornes, sauf à les accorder plus tard à un autre ministère qui saura mériter notre confiance.

» Nous n'avons certes pas l'intention d'abandonner notre armée qui fait noblement son devoir, mais nous devons prendre le seul moyen clair que nous avons de dégager notre responsabilité vis-à-vis du pays, et d'arrêter un gouvernement qui mène la France aux abîmes sans avoir l'air de s'en douter.

» Il serait trop commode, quand on a tout engagé, tout compromis, de se couvrir de l'honneur militaire et du prestige de la France pour sauver sa responsabilité, et obtenir d'un entraînement patriotique les moyens de continuer ses entreprises.

Le budget

Paris, 11 décembre.

La discussion du budget ordinaire de 1884 a été reprise aujourd'hui et durera toute la semaine. Il reste à examiner le budget de la marine et des colonies, des affaires étrangères, de l'intérieur, de l'Algérie et le budget des cultes.